

Publié le 15 septembre 2008

La Saemes met le stationnement au service de la mobilité durable

La Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la ville de Paris (Saemes) exploite 55 parkings et propose des services favorisant les véhicules sobres et l'utilisation des transports en commun. Des initiatives qui visent à accompagner la politique de déplacements de la ville de Paris.



La Saemes, Sem spécialisée dans la construction, la rénovation et l'exploitation de parcs de stationnement, avait innové à la fin des années 1990, en créant une offre de stationnement pour les vélos et en mettant des vélos en location, démontrant bien avant l'arrivée de Vélib que le marché existait. Depuis, la Sem innove toujours : en 2000, elle a été la première à héberger un dispositif d'autopartage, qui compte aujourd'hui 12 stations.

Puis elle a développé une offre destinée à soutenir la politique de la ville en faveur de la mobilité durable. Des places de parking sont réservées aux petites voitures, avec des tarifs préférentiels. D'autres accueillent les véhicules électriques avec des dispositifs de recharge. La Sem propose également depuis 2006 un tarif de stationnement « petit rouleur », les conducteurs utilisant peu leur voiture bénéficient d'une réduction de 20 à 40 %. « Nous avons toujours eu la volonté d'innover pour avoir une attractivité par rapport à la politique de déplacements de la ville de Paris », indique Pascale Pécheur, directrice générale de la Saemes.

Comme l'explique [Yves Contassot](#), président de la société, « Le stationnement est une question clé dans la politique de transport. C'est parce qu'on offre ou pas un stationnement adapté que les gens vont privilégier un mode de transport plutôt qu'un autre. Ce levier doit contribuer à rationaliser l'utilisation de chaque moyen de transport ». C'est dans cette optique que la Sem développe ses parcs relais, permettant de laisser sa voiture en périphérie de Paris pour rejoindre la ville par les

transports en commun. Depuis cet été, on peut aussi acheter ses titres de transport dans plusieurs parkings ! « Il s'agit de réserver la voiture aux usages appropriés », ajoute Yves Contassot. Par ailleurs, la société réfléchit actuellement à des formes de location de vélos longue durée, complémentaires de Vélib'.

Par Marie-Anne RAMAZZINA